



**SANARY
SUR MER**

Taxes de levage et de mise à l'eau
Forfaits carénage

Envoyé en préfecture le 23/12/2025

Reçu en préfecture le 23/12/2025

Publié le

ID : 083-218301232-20251218-DEL_25_190_DE-DE



Aire de carénage du port de Sanary sur Mer
GRUTAGE TOUS LES JEUDIS de mars à juin et
de septembre à novembre (inclus)
MINIMUM 4 BATEAUX

TARIFS 2026

Approuvé par le Conseil Portuaire du 09 décembre 2025 et soumis au Conseil Municipal du 17 décembre 2025

Tarifs de levage et de mise à l'eau
(Matériel de calage compris)
(en Euros TTC)

Longueur du bateau	Mise à terre	Mise à l'eau	Total
0 à 4,99 mètres	45 €	45 €	90 €
5 à 7,99 mètres	55 €	55 €	110 €
8 à 8,99 mètres	93 €	93 €	186 €
9 à 9,99 mètres	104 €	104 €	208 €
Tarif pêcheur professionnel	50 €	50 €	100 €

- Pose/Dépose moteur – Matage/démâtage : 50 € TTC par ½ heure d'utilisation (toute ½ heure commencée est due)
- Sortie calage bateau pour expertise limitée à une heure : 50 € TTC (toute heure commencée est due)
- Manutention de bateau sur remorque (sortie ou mise à l'eau) : 45 € TTC
- Location nettoyeur haute pression par ½ heure : 20 € TTC
- Location aspirateur poussière/eau par ½ heure : 20 € TTC
- Forfait renflouement (intervention plongeurs + grutage et calage) : 2 000 € TTC

Tarifs stationnement sur l'aire de carénage
(en Euros TTC)

Longueur du bateau	Forfait sept jours	Tarif par jour supplémentaire au-delà de 7 jours	Tarif par jour supplémentaire au-delà de 10 jours
0 à 4,99 mètres	30 €	22 €	28 €
5 à 7,99 mètres	40 €	22 €	28 €
8 à 8,99 mètres	45 €	22 €	28 €
9 à 9,99 mètres	50 €	22 €	28 €

Tarifs redevance du domaine public portuaire sur l'aire de carénage applicables aux professionnels effectuant des travaux sur l'aire de carénage pour le compte d'un particulier au-delà de 48 heures

(en Euros TTC)

Longueur du bateau	Forfait sept jours	Tarif par jour supplémentaire au-delà de 7 jours	Tarif par jour supplémentaire au-delà de 10 jours
0 à 4,99 mètres	36 €	26 €	34 €
5 à 7,99 mètres	48 €	26 €	34 €
8 à 8,99 mètres	54 €	26 €	34 €
9 à 9,99 mètres	60 €	26 €	34 €

Forfait Gros Travaux sortie un mois (selon disponibilité)**(en Euros TTC)**

Longueur du bateau	Forfait un mois Stationnement (moteur, mât et remorque)	Forfait un mois (Stationnement navire)
0 à 5,99 mètres	50 €	100 €
6 à 7,99 mètres	65 €	150 €
8 à 9,99 mètres	75 €	200 €

Tarifs redevance du domaine public portuaire sur l'aire de carénage applicables aux professionnels effectuant des Gros Travaux sortie un mois pour le compte d'un particulier**(en Euros TTC)**

Longueur du bateau	Forfait un mois
0 à 5,99 mètres	120 €
6 à 7,99 mètres	180 €
8 à 9,99 mètres	240 €

Mois et horaires de travaux sur l'aire de carénage :Du 1^{er} mars au 30 juin : 08h00 – 12h00 et 14h00 – 18h00.Du 1^{er} septembre au 30 novembre : 08h00 – 12h00 et 14h00 - 18h00.

Dimanche et jours fériés : seuls les travaux non bruyants sont autorisés.